

à tout le moins un point de départ sur lequel nous devrions nous fonder pour prendre les mesures qui s'imposent. Je pense notamment au rapport de la Commission O'Leary. Le printemps dernier, on a dit aux Canadiens que des mesures seraient prises. Rien n'est arrivé. Le discours du trône nous apprenait qu'on ferait quelque chose. Rien ne s'est produit. Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas offrir ce dont notre population a de toute évidence si grand besoin?

Le gouvernement doit comprendre qu'à moins de procéder précisément dans ce sens, l'Office d'expansion économique proposé nulifiera tout résultat constructif qu'on pourrait en attendre.

Je ne veux pas prolonger le débat aujourd'hui, puisque nous n'en sommes qu'à l'examen de la résolution précédant le projet de loi. Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus à un stade plus avancé du débat. Cependant, je tiens à rappeler une chose au comité. La Chambre se compose de groupes minoritaires, et nous sommes tous tenus d'appuyer une mesure législative comme celle dont nous sommes saisis. Je prie instamment le gouvernement de suivre cette ligne de conduite. Autrement, il se déroberait à ses propres responsabilités. Il ne s'agit pas seulement d'appuyer la proposition, que nous tenons pour bonne, cela est fondamental, mais de permettre des mesures constructives, capables de renverser la situation qui existe aujourd'hui et qui, nous le reconnaissons, ne tend pas à favoriser l'essor de notre pays, pour que le Canada progresse comme il devrait pouvoir le faire.

Permettez-moi de résumer mes observations. Je répète que la région de l'Atlantique a besoin avant tout de capitaux publics qui permettront de réaliser les entreprises publiques nécessaires de mise en valeur et qui aideront à faire naître le climat propice à attirer nos propres capitaux. Ainsi, notre pays pourra aller de l'avant et la région de l'Atlantique deviendra, non pas une région de marasme économique, non pas une région qui vit de la charité du reste du Canada, mais une région qui bénéficiera du plus grand redressement économique, redressement nécessaire au pays, si nous voulons progresser et remplir nos obligations, non seulement envers nous-mêmes mais aussi envers les générations à venir.

M. MacInnis: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention, cet après-midi, de faire un long discours. En deux autres occasions, j'ai déjà eu la chance de parler des problèmes qui se posent aux provinces canadiennes de l'Atlantique. Il est très réconfortant de constater que, cet après-midi, le comité s'est vu offrir des suggestions excellentes et fort objectives de tous les coins de la Chambre.

Que la mesure soit souhaitable, cela ne fait aucun doute. Comme l'a dit le ministre au tout début de son discours, c'est au moins reconnaître le problème qui existe depuis tant d'années dans les provinces atlantiques. C'est un premier pas dont nous sommes tous bien reconnaissants. Nous en sommes à la première étape vers l'adoption de la loi, et je crois qu'il incombe à tous ceux d'entre nous que la question touche de près de faire certaines observations à propos de la résolution qui donnera lieu au bill dont nous serons saisis plus tard. C'est là une bonne façon de procéder. Je m'attends que le ministre et les autres membres du gouvernement seront assez larges d'esprit et objectifs pour bien se souvenir de certaines des propositions qui seront soumises au cours de la discussion.

En tout premier lieu, j'aimerais dire combien il est encourageant d'entendre le ministre exposer les conditions qui existent dans les provinces de l'Atlantique depuis des années et qui se sont aggravées depuis quelque temps. Il n'y a pas si longtemps, au printemps dernier et durant le mois de juin en particulier, des ministres de la Couronne, des personnes qui sont censées être des membres sérieux du gouvernement, sont venus dans notre région nous dire que nos problèmes n'étaient pas aussi graves qu'on le prétendait et que nous avions tort de soutenir que la situation tournait mal. La présente mesure est excellente, à mon avis, puisqu'elle reconnaît l'existence de nos problèmes, quoi qu'en dise le député de Red-Deer. Je conviens avec lui qu'il n'est pas agréable de parler de régions de marasme et qu'il y a des ressources dans les provinces atlantiques. La région des provinces Maritimes abonde en ressources. Cependant, personne, je crois, n'ira jusqu'à dire, comme l'a fait l'ex-ministre du Revenu national qui détient maintenant le portefeuille des Finances, que nous allons créer un autre Toronto dans cette partie du pays. Sauf le respect que je dois à certains membres de notre groupe, je ne sais pas si nous voudrions en arriver là. Certes, nous avons des ressources, mais les provinces atlantiques n'en demeurent pas moins une région de marasme, puisque le chômage y est deux fois plus élevé que dans le reste du pays et puisque des milliers de personnes y reçoivent des secours ou de l'assistance sociale, comme on l'a signalé. Sans entrer dans les détails, je voudrais dire un mot de l'orientation qu'a prise l'embauche, surtout dans certaines industries de fabrication où, de 1952 à janvier 1962, le nombre des ouvriers est tombé de 33,000 à 24,000, dans l'industrie du charbon où la main-d'œuvre est passée de 11,000 à 5,700, et dans la sidérurgie de base où les effectifs ouvriers sont tombés de 5,300 à 2,800.